

## **Emmanuel Pierrat : culture & censure (Été des 13 dimanches 2022)**

*Pour en savoir plus :*

«Nouvelles morales, nouvelles censures», 2018, Broché

Tous les citoyens sont désormais susceptibles d'être victimes de ce nouvel acharnement, de cette forme de lynchage dénommé par l'anglicisme de cancel culture. Né sur les campus américains, ce phénomène s'est d'abord manifesté dans la culture où des créations ont été interdites au motif que leurs auteurs auraient eu un comportement répréhensible, et s'est ensuite étendu à toutes les facettes de la société. La plupart du temps, la cause est juste, puisqu'il est question de lutter contre les inégalités et en faveur d'une plus grande diversité. Mais les nombreux exemples récents, du plus absurde au plus tragique, montrent que les moyens utilisés sont souvent hors de proportion, irrationnels et contraires à l'Etat de droit dont le principe de présomption d'innocence est un pilier.

Ne pas juger d'un bloc, voilà un exercice dont nos contemporains ne sont plus familiers. Et c'est normal : dès l'instant où l'on abandonne le critère politique ou juridique, qui consiste à juger quelqu'un sur ses actes, pour y substituer le critère moral, qui consiste à juger quelqu'un pour ce qu'il est, toute tentative de faire la part des choses est vaine. Avocat, Emmanuel Pierrat se situe à un poste d'observation stratégique ; il explore tous les aspects de cette nouvelle méthode de protestation depuis le contexte qui rend son emploi légitime et nécessaire jusqu'aux pistes qui permettraient de s'en affranchir, sans pour autant priver les victimes ni de leur légitimité ni de leur droit à être entendues.

«Les nouveaux justiciers – Reflexions sur la cancel culture», 2022, Bouquins

Il faut s'en alarmer : la culture est aujourd'hui attaquée dans tous ses territoires. Arts plastiques, littérature, cinéma, musique... Au nom des bonnes mœurs, de la lutte contre le racisme ou la souffrance animale et autres nobles causes, des ligues de vertu du troisième millénaire et des citoyens ordinaires manifestent, agissent auprès des élus, pétitionnent sur les réseaux sociaux, toujours pétris des meilleures intentions. Sous des prétextes apparemment légitimes, le principe de liberté d'expression, avec ses limites communément admises (racisme, antisémitisme...), subit d'incessants coups de boutoir. Il existe pourtant des solutions médianes, permettant de concilier le devoir de mémoire, le respect de l'égalité entre les citoyens, le droit des minorités, avec l'amour de l'art et de la liberté. La clé est sans doute dans la pédagogie, le développement d'appareils critiques repensés. Il est urgent d'analyser ce que cherche à imposer cette nouvelle morale en forme de censure, de dire par qui elle est pensée et activée, d'où elle vient, quels intérêts elle sert, de montrer ses limites et ses paradoxes. Nous devons préserver la culture de ces revendications qui fusent à la vitesse d'un tweet.

Cet essai n'est ni un livre de droit, ni un pamphlet, ni un cours de morale. C'est un précis concret, pratique, illustré d'exemples, objectif autant que possible, destiné à tous ceux qui veulent comprendre ce mouvement, afin de les outiller intellectuellement pour défendre la liberté d'expression et la culture menacées.